

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV La fête du travail. — V Allocution de Mgr l'archevêque, aux ouvriers de langue anglaise réunis à Saint-Patrice. — VI L'heure sainte. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII Sainte-Julie-de-Verchères : convention des anciens paroissiens. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles. — XI Quelques aveux. — XII Congrégation de Notre-Dame : cérémonie de profession et de vêtue.

**ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE**

Dimanche, le 16 septembre

Fête de S. Mathieu, quatre-temps ; neuvaine (1) de S. Michel (le 20 pour la fête, ou le 21 pour la solennité).

**SOLENNITES DE TITULAIRES**

Dimanche, le 23 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Lambert, de Saint-Eustache.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Sainte-Thècle ; solennité de ceux de Saint-Joseph (Mélinac), de Saint-Mathieu (Caxton) et de Saint-Maurice.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Saint-Lin.                      J. S.

**Prières des Quarante-Heures**

JEUDI,    13	SEPTEMBRE	—	Varennes.
SAMEDI,  15	"	—	L'Assomption.
LUNDI,    17	"	—	Saint-Cyprien.

(1) En faisant cette neuvaine même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 800 jours d'indulgences à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou pendant les huit jours qui la suivent.